

Renseignements

Madame Véra PIRLET

Service de Contrôle physique des radiations

Bât. B12B ; SUCPR ; 4000 Liège

Tél. : 04/366.22.03

Fax : 04/366.28.76

Courriel : Vera.Pirlet@ulg.ac.be

Cadre légal

A.R. du 20.07.01 (MB : 30.08.2001) : Arrêté royal portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants.

Présentation

Service universitaire de Contrôle physique des radiations : <http://www2.ulg.ac.be/sucpr/>

Les cours suivants permettent d'obtenir le certificat requis pour le médecin qui souhaite utiliser les rayons X à des fins de diagnostic médical ou de traitement radioguidé.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux médecins spécialistes ou en cours de spécialisation.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le responsable de la formation pour examen de leur candidature.

Durée de la formation

* Un cours (2 crédits)

Programme de cours

Cours obligatoires

MCER0006-1 *Règles pratiques de radioprotection et législation* - Véra PIRLET

16 - - 2

Evaluation

La réussite des examens permet l'obtention du certificat.

Inscription

Où ? : Cellule Formation continuée de l'ULg.

documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.

Frais d'inscription :

* 160 euros.

* Pas de frais d'inscription pour les étudiants régulièrement inscrits à l'ULg (inscription complémentaire).